

A envoyer : Lettre au président Emmanuel Macron pour que la situation en Birmanie soit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

samedi 26 juin 2021, par [Communauté birmane de France \(CBF\)](#) (Date de rédaction antérieure : 26 juin 2021).

M^{me}. la députée Anne Genetet et 66 cosignataires ont soumis une résolution apportant un soutien au peuple birman. Les députés participants à la commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale, à l'unanimité, y sont favorable. Le calendrier de l'AN est saturé et seul le décret présidentiel peut l'inscrire dans l'ordre du jour en juillet. Or, tout délai causes des morts et des tortures en Birmanie. Nous vous appelons en conséquence à écrire massivement au Président de la République. La procédure à suivre est indiquée ci-dessous et elle est très simple.

La Communauté Birmane de France

Bonjour

NOUS avons besoin de VOUS !

- M^{me}. la députée Anne Genetet et 66 cosignataires ont soumis une résolution apportant un soutien au peuple birman le 28 mai 2021. Une audition à la commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale a eu lieu le 23 juin 2021. Les députés participants, à l'unanimité, sont favorable à la résolution de M^{me} Anne Genetet.

- Il est très important de passer la vote pour adopter la résolution à l'Assemblée Nationale (AN) assez rapidement, avant cette été. Car tout délai causes des morts et des tortures. le calendrier de l'AN est saturé et seul le décret présidentiel puisse l'inscrire dans l'ordre du jour en juillet. NOUS avons besoin de VOUS pour cette résolution soit dans l'ordre du jour en juillet. Nous allons écrire massivement au Président de la République. Demandez tous les amis au tours de vous de participer car c'est un acte de l'humanité.

A FAIRE

1. Allez sur le site Envoyez votre message | Élysée (elysee.fr)
2. Complétez votre nom, prénom, email et l'adresse postale,
3. Sous le rubrique « De quoi souhaitez-vous parler ? », choisissez « Vous êtes un particulier » et « réagir à l'actualités »
4. Copiez le message dessous et coller dans la boites « quel est votre message ».

5. Vous allez recevoir un email et cliquez sur le lien dans cet email pour finaliser l'envoi de message. sans cliquer ce lien, le message ne passera pas au Président.

* * * * *

Lettre

Objet : Demande d'ajout de la résolution sur la Birmanie dans l'agenda de juillet de l'Assemblée Nationale

Monsieur le Président,

M^{me}. la députée Anne Genetet et 66 cosignataires ont soumis une résolution apportant un soutien au peuple birman le 28 mai 2021. Une audition à la commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale a eu lieu le 23 juin 2021. Les députés participants, à l'unanimité, sont favorable à la résolution de M^{me} Anne Genetet.

Je tiens à remercier la France pour les actions déjà engagées. Mais devant l'urgence de la crise humanitaire, il est important que cette résolution soit discutée à l'Assemblée Nationale avant l'été. Nous savons que le calendrier parlementaire est très chargé et fixé, et il est difficile de l'inscrire à l'ordre du jour en juillet. Vous seul avez le pouvoir, par décret, de l'ajouter au calendrier de juillet. M^{me}. Anne Genetet estime que l'examen de cette résolution ne prendrait environ qu'une heure trente.

Au 23 juin 2021, il y a plus de 900 civils tués, plus de 4400 détenus, dont des membres de la famille (conjoint, parents, enfants) de personnes recherchées par la junte. Il y a aussi plus de 200.000 personnes déplacées, vivant dans des situations très précaires, nécessitant une aide humanitaire. Et la tendance s'accélère. Dans un mois, si rien ne change, il y en aura beaucoup plus, dans des conditions pires. Malgré les atrocités subies, le peuple birman rejette toujours fermement la junte et continue à manifester dans les rues.

A ce jour, la junte militaire n'a pas été reconnue et n'arrive pas à fonctionner comme un gouvernement. Le NUG (National Unity Government) est le gouvernement constitué des élus et des représentants des groupes ethniques, mais n'est pas encore officiellement reconnu. La Birmanie est donc dans l'impasse et ne peut plus être représentée dans de nombreuses organisations internationales, bloquant encore la situation. Dans l'esprit de l'humanité, j'aimerais que la France réagisse sans tarder. Tout délai peut coûter des vies. Je vous demande donc d'inscrire la résolution sur la Birmanie dans le calendrier de juillet de l'Assemblée nationale.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête. Vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

* * * * *

Je compte sur vous et merci infiniment.

Vive la démocratie en Birmanie !

Tin Tin Htar Myint

Présidente

La Communauté Birmane de France

P.-S.

* <https://lacommunautebirmanedefrance.org/>